

INTERNATIONAL FUND FOR ANIMAL WELFARE - FRANCE
(IFAW France)

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 30 juin 2007)

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 30 juin 2007)**

Aux Adhérents de
International Fund for Animal Welfare France
4, rue Edouard Mignot
51065 Reims Cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de IFAW France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués *ainsi* que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

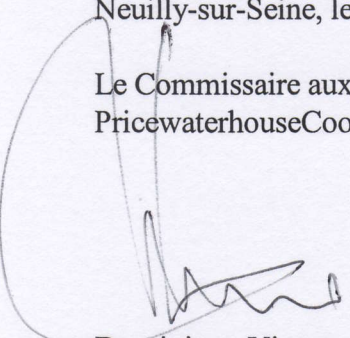
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Neuilly-sur-Seine, le 14 décembre 2007

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Dominique Vienne

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2007 12			Exercice N-1 30/06/2006 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	56 182	25 095	31 087	38 952	7 865	20.19
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 965		6 965	5 470	1 495	27.34
TOTAL I		63 147	25 095	38 052	44 421	6 369	14.34
Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	455		455	537	82	15.20
	Autres créances	154 131		154 131	32	154 099	NS
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	650 322		650 322	1 091 406	441 084	40.41
	Charges constatées d'avance (3)	16 201		16 201	138	16 063	NS
	TOTAL III	821 108		821 108	1 092 112	271 004	24.81
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		884 255	25 095	859 160	1 136 534	277 373	24.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2007 12	Exercice N-1 30/06/2006 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	851 421	732 680	118 741	16.21
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	798 366	118 741	917 106	772.36
	Autres fonds associatifs				
FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	53 055	851 421	798 366	93.77
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTE (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 587	48 863	28 276	57.87
	Dettes fiscales et sociales	53 238	37 067	16 171	43.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	716 294	199 183	517 111	259.62
	Instruments de trésorerie				
	TOTAL IV	806 105	285 113	520 992	182.73
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	15 986		15 986	
	TOTAL IV	806 105	285 113	520 992	182.73
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	859 160	1 136 534	277 373	24.41

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

En Euros.

LAVAYSSIERE LOILLIER ASSOCIES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2007 12	30/06/2006 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	148 780		148 780	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	4 755 908	4 176 104	579 804	13.88
TOTAL I	4 904 688	4 176 104	728 584	17.45
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	4 049 355	3 461 969	587 386	16.97
Impôts, taxes et versements assimilés	158	269	111	41.29
Salaires et traitements	180 013	126 942	53 071	41.81
Charges sociales	93 539	54 869	38 670	70.48
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 026	7 853	3 172	40.39
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	1 361 482	391 809	969 674	247.49
Autres charges (2)	17 485	12 161	5 324	43.78
TOTAL II	5 713 057	4 055 873	1 657 185	40.86
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	808 370	120 232	928 601	772.34
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2007 12	30/06/2006 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change	10 004		10 004	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	10 004		10 004	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		1 491	1 491	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI		1 491	1 491	100.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10 004	1 491	11 495	770.93
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	798 366	118 741	917 106	772.36
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	4 914 692	4 176 104	738 587	17.69
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	5 713 057	4 057 364	1 655 694	40.81
SOLDE INTERMEDIAIRE	798 366	118 741	917 106	772.36
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	798 366	118 741	917 106	772.36

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2007 12	30/06/2006 12	Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	53 000	111 938	58 938	52.65
Dons en nature				
TOTAL	53 000	111 938	58 938	52.65
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	53 000	111 938	58 938	52.65
Personnel bénévole				
Prestations				
TOTAL	53 000	111 938	58 938	52.65

IFAW – France
4 RUE EDOUARD MIGNOT
BP 1426
51065 REIMS CEDEX

EXERCICE 2006 / 2007

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2007, dont le total est de 859 160,12 €, et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 4 914 691,54 €, hors contributions volontaires, et dégageant un résultat déficitaire de 798 365,87 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

1. L'association

IFAW – France association française à but non lucratif, dont le siège est sis à Reims, fait partie d'un groupe mondial d'associations à but non lucratif, qui constitue collectivement l'International Fund for Animal Welfare (Fonds International pour la Protection des Animaux) (ci-après dénommé « IFAW »).

IFAW dispose de bureaux dans treize pays et soutient des projets de protection et de conservation de la vie animale dans plus de trente pays du monde. La mission de l'IFAW consiste à :

Améliorer le bien-être des animaux sauvages et domestiques à travers le monde en réduisant l'exploitation commerciale des animaux, en protégeant les habitats de la faune et en venant en aide aux animaux en détresse.

IFAW sensibilise le public pour prévenir la cruauté envers les animaux et promouvoir le bien-être animal et les politiques de préservation, qui font avancer la condition des animaux et des hommes.

IFAW – France est affiliée aux associations à but non lucratif suivantes :

- International Fund for Animal Welfare (Australie) Pty. Ltd ;
- International Fund for Animal Welfare Inc./Fonds international pour la protection des animaux Inc. (Canada) ;
- International Marine Mammal Association, Inc. (Canada) ;
- IFAW Internationaler Tierschutz-Fonds gGmbH (Allemagne) ;
- Stichting IFAW-Internationaal Dierenfonds(Pays-Bas) ;
- International Fund for Animal Welfare (Association relevant du chapitre 21) (Afrique du Sud) ;
- IFAW Charitable Trust (Royaume-Uni) ;
- International Fund for Animal Welfare (Royaume-Uni) ;
- International Fund for Animal Welfare (Etats-Unis)

Par autorisation de leurs Conseils d'Administration, IFAW – France et ses affiliés agissent de manière indépendante et autonome. Les actifs d'IFAW – France sont comptabilisés de manière séparée et non amalgamée avec ceux de ses affiliés.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2006 / 2007 d'une durée de 12 mois s'est caractérisé par une poursuite de la croissance des produits d'exploitation de +17,45% par rapport à l'exercice clos le 30 juin 2006 de même durée.

Les charges d'exploitation ont progressé de près de 41% compte tenu notamment de deux postes :

- Les subventions versées destinées à soutenir les activités d'autres associations auxquelles IFAW – France est affiliée ont été multipliées par 2,5 ;
- Les frais d'envois de mailing ont progressé de 42%.

3. Règles et méthodes comptables

3.1. Cadre légal et réglementaire de référence

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux nouveaux règlements du Comité de la Réglementation Comptable 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

3.2. Durée et période de l'exercice comptable

L'exercice comptable a une durée de 12 mois courant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.
Il est rappelé que l'exercice précédent clos le 30 juin 2006 avait la même durée.

3.3. Modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité d'exploitation ;*

En dépit du résultat 2006 / 2007 déficitaire, la continuité d'exploitation n'apparaît pas compromise.

- *permanence des méthodes comptables ;*
- *indépendance des exercices.*

3.4. Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle.

Aucune information complémentaire n'est à donner.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, suffisent à donner une image fidèle :

- du patrimoine ;
- de la situation financière ;
- des résultats de l'association.

3.5. Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle).

Il n'y a pas eu de dérogation.

3.6. Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).

Pour améliorer la lisibilité des états financiers, les créances et les dettes envers d'autres associations auxquelles IFAW – France est affiliée sont inscrites en actifs circulants ou en dettes dans les rubriques « Autres créances » et « Autres dettes ». A titre de rappel, ces créances et ces dettes envers d'autres associations auxquelles IFAW – France est affiliée étaient présentées en 2005/2006 dans la rubrique « Comptes de liaison » à l'actif ou au passif.

Il n'y a pas eu d'autre modification.

3.7. Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation Passif, Actif, ainsi que les comptes de provisions éventuellement constatées dont un détail suit.

3.8. Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et du compte de résultat, et, le cas échéant, moyen d'en assurer la comparaison.

Rien n'empêche de comparer, d'un exercice à l'autre, les postes du bilan et du compte de résultat.

3.9. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

3.9.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat, ou le cas échéant à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles peuvent être décomposées par composants significatifs.

Aucun frais financier spécifique à l'acquisition ou à la production d'immobilisations n'a été immobilisé.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire d'amortissement, les durées d'utilisation et les taux les plus usuels sont les suivants :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| - Matériels informatiques | 3 à 5 ans soit 33.33% à 20% ; |
| - Agencements et mobilier de bureau | 3 à 5 ans soit 33.33% à 20% ; |

3.9.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Aucune dépréciation n'est à constater.

3.9.3. Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

3.9.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ont été comptabilisées selon les règles du Plan Comptable Révisé et ne concernent que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

3.9.5. Produits à recevoir

Les produits à recevoir ont été rattachés aux postes de créances, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

3.10. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

3.10.1. Fonds propres

Les fonds propres de l'association se composent des excédents ou des déficits réalisés des années précédentes cumulés et affectés au poste « Autres réserves ».

3.10.2. Dettes

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

3.10.3. Charges à payer

Les charges à payer ont été rattachées aux postes de dettes, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

3.10.4. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés selon les règles du Plan Comptable Révisé et ne concernent que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association.

3.11. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Compte de résultat

3.11.1. Produits provenant des affiliés

Les produits provenant des affiliés sont constatés à la date à laquelle les fonds sont dus par les affiliés. A la clôture, le compte de résultat comprend notamment un montant de 148 780,00 € au titre d'une subvention reçue de l'affilié nord américain (International Fund for Animal Welfare : Etats-Unis).

3.11.2. Dons manuels

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Les dons manuels représentent une ressource principale et non accessoire, ils sont par conséquent comptabilisés en produits d'exploitation.

Le principe de rattachement des produits à l'exercice s'applique de la manière suivante :

- les dons par chèques, cartes bleues ou virements, datés antérieurement à la clôture sont comptabilisés sur l'exercice, même si l'encaissement n'intervient que postérieurement à la date de clôture ;
- les dons par espèces ou mandats cash sont comptabilisés sur l'exercice dès lors qu'ils sont reçus avant la date de clôture de l'exercice.

Les dons manuels sont inscrits séparément au compte de résultat selon leur nature, on distingue les dons non affectés et les dons affectés :

- Les *dons non affectés* à des projets définis sont réalisés par les donateurs, sous réserve que cette utilisation se fasse dans le cadre de l'objet de l'association ;
- Les *dons affectés* par les donateurs à des projets définis figurent séparément dans le compte de résultat ainsi que les dépenses correspondantes.

3.11.3. Legs et donations inscrits au compte de résultat

Aucun legs ni aucune donation ne sont inscrits au compte de résultat au 30 juin 2007.

A cette date, le statut de l'association IFAW – France ne lui permet pas d'inscrire en compte de résultat de legs ou de donations.

La procédure visant à l'association IFAW – France à obtenir la reconnaissance d'utilité publique est en cours.

3.11.4. Opérations en devises étrangères et différences de change

Les espèces figurant dans les comptes en devises étrangères sont converties au taux de change du jour de la clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change réalisés et latents ont un impact sur le résultat financier, ils sont enregistrés en charges ou produits selon leur nature.

3.11.5. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

3.11.6. Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Il n'est pas fourni d'estimation chiffrée du bénévolat du fait d'absence de bénévolat sur l'exercice ou de l'impossibilité de le valoriser.

Une valorisation des contributions volontaires correspondant à des prestations de services mises à disposition gracieusement de l'association est indiquée dans l'état « Evaluation des contributions volontaires » faisant partie intégrante des comptes annuels.

4. Informations complémentaires à certains postes du bilan

4.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans les tableaux suivants.

4.1.1. Tableau de variation des immobilisations corporelles et des amortissements

4.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Terrains	- €	- €	- €	- €
Constructions	- €	- €	- €	- €
Installations techniques, matériel et outil.	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations corporelles	59 731 €	3 161 €	6 711 €	56 182 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	59 731 €	3 161 €	6 711 €	56 182 €

Les autres immobilisations corporelles se composent exclusivement de matériel et mobilier de bureau.

4.1.1.2. Tableau de variation des amortissements des immobilisations corporelles

Amortissements des immobilisations corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements des terrains	- €	- €	- €	- €
Amortissements des constructions	- €	- €	- €	- €
Amortissements install.tech., matériel & outil.	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations corporelles	20 780 €	11 026 €	6 711 €	25 095 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	20 780 €	11 026 €	6 711 €	25 095 €

4.1.2. Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Participations mises en équivalence	- €	- €	- €	- €
Autres participations	- €	- €	- €	- €
Créances rattachées à des participations	- €	- €	- €	- €
Autres titres immobilisés	- €	- €	- €	- €
Prêts	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations financières	5 470 €	1 495 €	- €	6 965 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	5 470 €	1 495 €	- €	6 965 €

Aucun amortissement ni aucune provision n'est constaté sur les immobilisations financières à la clôture de l'exercice.

4.2. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Les créances et les dettes sont toutes à moins d'un an à la clôture de l'exercice.

4.3. Comptes de régularisation actif

Les autres créances d'un montant de 154 130,73 € contre 31,94 € pour l'exercice précédent correspondent à des créances sur d'autres associations auxquelles IFAW – France est affiliée.

Les charges constatées d'avance d'un montant total de 16 200,79 € à la clôture de l'exercice contre 137,96 € à la clôture de l'exercice précédent sont les suivantes :

- Charges de levées de fonds :	15 399,76 €
- Autres charges diverses :	801,03 €

4.4. Fonds associatifs

Tableau de variation fonds propres

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	- €	- €	- €	- €
Ecart de réévaluation	- €	- €	- €	- €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €	- €	- €	- €
Réserves réglementées	- €	- €	- €	- €
Autres réserves	732 680 €	118 741 €	- €	851 421 €
Report à nouveau	- €	- €	- €	- €
Excédent N-1	118 741 €	- €	118 741 €	- €
Déficit N	- €	798 366 €	- €	798 366 €
TOTAL	851 421 €	679 625 €	118 741 €	53 055 €

4.5. Comptes de régularisation passif

Eléments	Exercice	Exercice précédent
Charges à payer incluses dans les postes :		
Emprunts	- €	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 587 €	48 863 €
Dettes fiscales et sociales	53 238 €	37 067 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €
Autres dettes	716 294 €	199 183 €
TOTAL 1	790 119 €	285 113 €
Produits constatés d'avance	15 986 €	- €
TOTAL 2	15 986 €	- €
TOTAL	806 105 €	285 113 €

Les autres dettes sont composées à la clôture pour 692 449,95 € de dettes envers d'autres associations auxquelles IFAW – France est affiliée contre 194 498,74 € à la clôture précédente.

Les produits constatés d'avance d'un montant de 15 986,23 € se composent exclusivement de dons successoraux (2 au total). Cette somme est maintenue en produits constatés d'avance jusqu'au jour où IFAW – France aura la capacité juridique à percevoir ce type de produits. La procédure visant à l'association IFAW – France à obtenir la reconnaissance d'utilité publique est en cours.

5. Informations complémentaires relatives au compte de résultat

5.1. Détail et variation des produits d'exploitation

	Exercice	Exercice précédent	Variation	Variation N/N-1
Subventions d'affiliés non affectées	148 780 €	- €	148 780 €	N/A
Dons manuels non affectés	4 504 979 €	4 171 104 €	333 875 €	1,08
Dons manuels affectés	250 928 €	5 000 €	245 928 €	50,19
SOUS TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	4 904 688 €	4 176 104 €	728 584 €	1,17
Contributions volontaires	53 000 €	111 938 €	- 58 938 €	0,47
SOUS TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	53 000 €	111 938 €	- 58 938 €	0,47
TOTAL	4 957 688 €	4 288 042 €	669 646 €	1,16

5.2. Détail du résultat financier

	Exercice	Exercice précédent	Variation	Variation N/N-1
Différences positives de change	10 004 €	- €	10 004 €	N/A
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	10 004 €	- €	10 004 €	N/A
Différences négatives de change	- €	1 491 €	- 1 491 €	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES	- €	1 491 €	- 1 491 €	0,00
RESULTAT FINANCIER	10 004 €	- 1 491 €	11 495 €	

6. Autres renseignements

6.1. Ventilation de l'effectif salarié de l'association par catégorie

Catégorie	Exercice	Exercice précédent
Cadres	2	2
Non cadres	4	4
TOTAL EFFECTIF SALARIE	6	6

6.2. Situation fiscale

L'association n'a pas de but lucratif, elle n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe sur la valeur ajoutée et taxe professionnelle) pour ses activités, non commerciales. L'association demeure assujettie à la taxe sur les salaires.

6.3. Opérations entre affiliés

6.3.1. Redevances

L'affilié nord américain (International Fund for Animal Welfare : Etats-Unis) fournit une assistance et des services en matière de programmes, levées de fonds, comptabilité, informatique et gestion à IFAW – France facturés sous forme de redevances. Ces services sont fournis et comptabilisés au coût historique. Ledit coût est calculé en fonction des produits et charges mondiaux d'IFAW revenant à l'association IFAW – France, après prise en compte des subventions consenties aux affiliés et/ou perçues des affiliés. Les redevances se sont élevées à 941 641 € pour l'exercice clos le 30 Juin 2007 contre 845 735 € pour l'exercice clos le 30 Juin 2006.

6.3.2. Créances et dettes

A la clôture de l'exercice et de l'exercice précédent, l'association avait les créances suivantes sur les autres associations auxquelles elle est affiliée :

	2007 €	2006 €
International Fund for Animal Welfare, Inc. (USA)	148 780	-
IFAW Internationaler Tierschutz-Fonds gGmbH (Allemagne)	5 351	-
International Fund for Animal Welfare (Association incorporated under section 21) (Afrique du Sud)	-	32
	<u>154 131</u>	<u>32</u>

A la clôture de l'exercice et de l'exercice précédent, l'association avait les dettes suivantes sur les autres associations auxquelles elle est affiliée :

	2007 €	2006 €
International Fund for Animal Welfare, Inc. (USA)	536 800	190 945
International Fund for Animal Welfare Inc./Fonds international pour la protection des animaux Inc (Canada)	155 650	-
International Fund for Animal Welfare (Royaume-Uni)	-	3 493
IFAW Internationaler Tierschutz-Fonds gGmbH (Allemagne)	-	61
	<u>692 450</u>	<u>194 499</u>

6.3.3. Subventions / contributions versées

Au cours des exercices 2006/2007 et 2005/2006, l'association a versé des contributions aux autres associations auxquelles elle est affiliée pour les montants suivants :

	2007 €	2006 €
International Fund for Animal Welfare, Inc. (USA)	1 122 650	28 930
IFAW Internationaler Tierschutz – Fonds gGmbH (Allemagne)	472	-
International Fund for Animal Welfare (Australie) Pty. Ltd.	-	100 039
International Fund for Animal Welfare (Association incorporated under section 21) (Afrique du Sud)	-	254 493
International Marine Mammal Association , Inc. (Canada)	233 351	-
	<u>1 356 473</u>	<u>383 462</u>

7. Engagements financiers hors bilan

7.1. Engagements donnés et engagements reçus

Engagements donnés	Exercice	Exercice précédent
Effets escomptés non échus	- €	- €
Garanties, avals et cautions	- €	- €
Suretés réelles	- €	- €
Intérêts sur emprunts en cours	- €	- €
Redevances de crédit bail	- €	- €
Engagements en matière de pensions et retraites	- €	- €
Droit Individuel à la Formation (D.I.F.)	- €	- €
Autres engagements significatifs	- €	- €
TOTAL	- €	- €

Néant

Engagements reçus	Exercice	Exercice précédent
Legs et donations autorisés et acceptés (*)	- €	- €
Garanties, avals et cautions	- €	- €
Suretés réelles	- €	- €
Autres engagements significatifs	- €	- €
TOTAL	- €	- €

Néant

(*) 5 legs ou donations sont autorisés par l'organe compétent à la clôture de l'exercice. 1 d'entre eux a été refusé par la Préfecture de la Marne postérieurement à la date de clôture, les 4 autres demeurent en cours pour des montants non estimables de manière précise à la clôture.

7.2. Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été provisionnée à la clôture de l'exercice compte tenu du caractère non significatif de celle-ci. Il est rappelé que l'âge moyen du personnel salarié de l'association est de 33 ans, les anciennetés par tranches d'âges sont résumées ci-dessous. Cette position sera revue à chaque clôture.

Années d'ancienneté	Tranches d'âges (années)		Total
	25-35	35-45	
0	0	1	1
1	1	0	1
2	1	1	2
3	0	0	0
4	0	0	0
5	1	0	1
6	1	0	1
TOTAL	4	2	6

8. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public au 30 juin 2007

8.1. Compte d'emploi des ressources

Voir tableau ci-après.

Compte d'emploi des ressources :

I - EMPLOIS DE L'EXERCICE	Exercice 2006/2007	Exercice 2005/2006	I - RESSOURCES DE L'EXERCICE	Exercice 2006/2007	Exercice 2005/2006
1 - Services programmes			1 - Produits de la générosité du public		
- Salaires & émoluments	125 679	73 780	- Dons manuels	4 755 908	4 176 104
- Charges sur salaires	69 500	34 596			
- Honoraires	173 907	231 683	Sous-total - 1	4 755 908	4 176 104
- Subventions soutien/non affiliés	5 009	8 346			
- Impressions et publications	1 247 836	1 173 476	2 - Subventions d'exploitation		
- Frais de déplacement	9 149	7 463	- Subventions reçues d'affiliés	148 780	0
- Communications	1 069 278	696 871	Sous-total - 2	148 780	0
- Frais & petits équipements	30 744	22 176			
- Fournitures bureau & info.	12 693	17 871	3 - Autres produits		
- Informations publiques	70 687	11 183	- Produits financiers	10 004	0
- Frais bancaires	46	66	Sous-total - 3	10 004	0
- Impôts & taxes	83	69			
- Autres	102	2 502	4 - Contributions volontaires		
- Amortissements	7 867	4 677	- Prestations en nature	53 000	111 938
- Subventions soutien / affiliés	1 356 473	383 462	Sous-total - 4	53 000	111 938
- Redevances	485 416	460 756			
Sous-total - 1 (*)	4 664 469	3 128 977			
2 - Levées de fonds					
- Salaires & émoluments	19 024	20 269			
- Charges sur salaires	10 520	9 504			
- Honoraires	17 733	13 774			
- Impressions et publications	207 476	284 627			
- Frais & petits équipements	1 320	2 050			
- Communications	188 675	176 070			
- Petits équipements	4 636	6 093			
- Fournitures bureau & info.	4 462	4 209			
- Informations publiques	964	1 484			
- Frais bancaires	6	17			
- Impôts & taxes	13	19			
- Autres	-57	325			
- Amortissements	1 191	1 285			
- Redevances	188 234	161 451			
Sous-total - 2	644 197	681 177			
3 - Gestion & général					
- Salaires & émoluments	31 442	29 847			
- Charges sur salaires	17 387	16 912			
- Honoraires	75 224	21 070			
- Frais de déplacement	2 182	3 153			
- Communications	15 910	26 503			
- Frais & petits équipements	7 661	8 971			
- Fournitures bureau & info.	2 897	6 198			
- Frais bancaires	34 758	19 076			
- Impôts & taxes	63	28			
- Autres	-94	1 970			
- Amortissements	1 968	1 892			
- Redevances	267 991	223 528			
Sous-total - 3	457 389	359 148			
Total emplois de l'exercice	5 766 055	4 169 302	Total ressources de l'exercice	4 967 692	4 288 042
EXCEDENT DE L'EXERCICE		118 740	DEFICIT DE L'EXERCICE	798 366	

(*) Voir détail de la ventilation par catégories d'actions au § 8.2 ci-après.

Le compte d'emploi des ressources fait partie intégrante de l'annexe.

8.2. Mise en œuvre des programmes : Répartition par catégories d'actions

Les trois grandes catégories d'actions menées par IFAW sont les suivantes :

- ACD - Animaux de Compagnie en Détresse :
 - o campagnes menées au profit des animaux de compagnie ;
 - o actions menées par les équipes d'intervention d'urgence ;
 - o travaux relatifs aux législations en la matière.
- PHAS - Préservation de l'Habitat des Animaux Sauvages :
 - o campagnes de protection des éléphants et lutte contre le commerce d'ivoire ;
 - o programmes anti exploitation commerciale de la faune ;
 - o projets locaux de protection de certaines espèces (tortues de mer ; phoques moines ; marsouins ; tigres...) ;
 - o campagnes contre la chasse aux phoques au Canada ;
 - o campagnes de protection des baleines.
- RP Relations Publiques.

Le tableau ci-après présente l'emploi des ressources à la mise en œuvre des programmes :

SERVICES PROGRAMMES (€)	30-juin-07				30-juin-06			
	ACD	PHAS	RP	Total	ACD	PHAS	RP	Total
1 - Services programmes								
- Salaires & émoluments	59 484	57 588	8 607	125 679	41 342	26 225	6 213	73 780
- Charges sur salaires	32 895	31 846	4 759	69 500	19 385	12 297	2 914	34 596
- Honoraires	58 213	42 368	73 326	173 907	31 677	21 021	178 985	231 683
- Subventions soutien/non affiliés	5 009	0	0	5 009	8 346	0	0	8 346
- Impressions et publications	790 985	452 957	3 894	1 247 836	736 308	437 144	24	1 173 476
- Frais de déplacement	4 129	4 204	816	9 149	4 181	2 653	629	7 463
- Communications	661 896	399 782	7 600	1 069 278	426 149	264 347	6 375	696 871
- Frais & petits équipements	14 495	14 152	2 097	30 744	12 426	7 882	1 868	22 176
- Fournitures bureau & info.	5 352	5 679	1 662	12 693	8 587	5 446	3 838	17 871
- Informations publiques	4 144	2 581	63 962	70 687	4 238	2 637	4 308	11 183
- Frais bancaires	20	19	7	46	35	22	9	66
- Impôts & taxes	39	38	6	83	38	25	6	69
- Autres	-177	330	-51	102	663	420	1 419	2 502
- Amortissements	3 723	3 605	539	7 867	2 621	1 662	394	4 677
- Subventions soutien / affiliés	337 761	899 749	118 963	1 356 473	199 105	166 630	17 727	383 462
- Redevances	229 750	222 424	33 242	485 416	258 178	163 775	38 803	460 756
	2 207 718	2 137 322	319 429	4 664 469	1 753 279	1 112 186	263 512	3 128 977

8.3. Informations complémentaires relatives au compte d'emploi des ressources

8.3.1. Méthode de présentation du compte d'emploi des ressources

Le compte d'emploi des ressources de l'exercice ne détaille pas les programmes par projets, mais par mission.

Emplois de l'exercice :

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux services programmes, au développement (levées de fonds) et aux frais de fonctionnement (gestion et général).

Ressources de l'exercice :

Les ressources de l'exercice sont ventilées entre dons manuels, autres sources et contributions volontaires estimables.

8.3.2. Règles et méthodes comptables relatives aux postes des emplois

L'établissement du compte d'emploi des ressources est réalisé à partir des comptes analytiques dont le montant total en charges et en produits correspond à celui du compte de résultat présenté dans les comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Répartition fonctionnelle des dépenses

Les emplois ont été présentés sur une base fonctionnelle. Certains coûts ont été rattachés aux dépenses liées aux programmes, levées de fonds ou aux frais généraux et administratifs, au prorata du temps passé par les salariés et les professionnels dans chacune des activités, sauf pour ce qui concerne les coûts d'information du public, qui sont répartis sur la base du contenu des envois ou de la publicité faite.

Pour l'exercice comptable clôturé le 30 juin 2007, l'association a supporté 2 698 349 € pour les coûts de matériels et d'activités pédagogiques et pour la communication, qui comprennent les dépenses liées aux appels de fonds. Sur ces coûts, ont été attribués 397 704 € aux appels de fonds et 2 300 645 € aux dépenses du programme.

Pour l'exercice comptable clôturé le 30 juin 2006, l'association a supporté 2 310 666 € pour les coûts de matériels et d'activités pédagogiques et pour la communication, qui comprennent les dépenses liées aux appels de fonds. Sur ces coûts, ont été attribués 455 353 € aux appels de fonds et 1 855 313 € aux dépenses du programme.

Mode de traitement des legs

L'association n'a pas à la clôture, la capacité juridique de percevoir ce type de produits. Dans l'attente d'acquiescer cette capacité, dès l'information d'un legs par le notaire, un courrier et les statuts de l'association sont joints pour accuser réception. Dans le même temps, la Préfecture de la Marne, dont dépend l'association, est informée.

Chaque legs fait l'objet d'un dossier nominatif et est soumis au Conseil d'Administration de l'association pour autorisation.

8.3.3. Règles et méthodes comptables relatives aux postes des ressources

Legs et donations

Dès la date d'autorisation administrative, une information est indiquée en engagement reçus « hors bilan », dans la mesure du possible, une valeur estimée est fournie. Cette information demeure et est actualisée jusqu'au jour de la clôture de l'opération.

Dons

Tous les dons encaissés ou reçus jusqu'au 30 juin sont comptabilisés en produits de l'exercice.

Subvention d'exploitation

Les ressources tiennent compte d'un montant de 148 780,00 € de subvention reçue de l'affilié nord américain (International Fund for Animal Welfare : Etats-Unis).

Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Voir note 3.11.6 ci-avant.